



**COMMUNIQUE DE
MICHEL LEPRETRE,**
*président de l'établissement
public territorial Grand-Orly Seine Bièvre*



Derrière les petites phrases, ce sont des politiques que nous attendons pour 2022 !

La première sortie de l'année du président, vivement critiquée en raison de sa phrase choquante, pour moi, elle illustre surtout l'absence de politique publique à la hauteur des attentes que la situation du pays exige pour 2022.

Image : Gérard Paris-Clavel

VIVE
QUAND TOUT
SERA PRIVÉ,
ON SERA PRIVÉ
DE TOUT **LE**
SERVICE
PUBLIC

Nombreux sont les droits dont le gouvernement n'assure pas le respect, ce que nous aurions attendu du Président en 2022, c'est qu'il annonce un investissement massif dans les services publics afin de faire vivre et respecter tous les droits des Français.e.s. C'est le respect et l'assurance des droits qui constitue le plus grand des devoirs.

Dans le journal le Parisien paraissait l'interview du président dans laquelle il répondait aux interrogations de sept lecteurs du quotidien.

Dans cet entretien, le Président a décidé d'insister sur la nécessité de la vaccination pour lutter contre la covid19, et sur la décision de mise en place de politiques contraignantes pour inciter les personnes jusqu'alors non vaccinées à le faire. Encore une fois, il a insisté sur les notions de responsabilité et de devoir de nos concitoyen.e.s faisant écho à ses vœux aux Français.e.s le 31 décembre lorsqu'il a annoncé que « les devoirs valent avant les droits ». Face à cette obstination à vouloir rappeler aux Français.e.s leurs devoirs, il faut avant tout rappeler au président que les citoyen.e.s ont des droits, et le premier des devoirs, c'est le respect de leurs droits.

Pour commencer 2022, ce sont des garanties de politiques publiques garantissant les droits humains, économiques, écologiques, sociaux et culturels que nous attendons du président.

Quid du droit à la santé, alors que le Ségur de la santé s'avère comme bien insuffisant pour faire vivre l'hôpital public et permettre aux soignants de travailler et aux patients d'être accueillis dans des conditions décentes ? Plutôt que d'investir dans notre système de santé, pour l'hôpital public, contre les déserts médicaux, etc., le gouvernement a décidé de faire payer le passage aux urgences, une mesure qui mettra encore plus en difficulté les plus démunies et ceux qui pâtissent déjà de la situation sanitaire. Quid du droit au logement, lorsque la Fondation Abbé Pierre annonce qu'en 2020, 4 millions de personnes souffrent du mal-logement ou d'absence de logement en France ? Quid du droit à l'éducation et à la formation quand près de 100 000 jeunes se retrouvent sans affectation à l'issue des phases d'admission de Parcoursup ?

Pour cette année 2022, je m'engage à mobiliser pleinement les moyens et les agents du territoire Grand-Orly Seine Bièvre pour garantir partout sur le territoire les droits de tous les administrés.

CONTACT PRESSE : Mathilde FERMENT,

cheffe de cabinet - mathilde.ferment@grandorlyseinebievre.fr - 06 03 97 15 71